



**11**

## AAC DE ROSIÈRES EN HAYE

*Dynamique Agri-Mieux pour reconquérir un captage Grenelle en plateau calcaire*



### FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

#### LOCALISATION

✓ Meurthe-et-Moselle, Grand Est

#### SUPERFICIE

- ✓ Surface totale de l'AAC : 3 685 ha
- ✓ SAU de l'AAC : 1 500 ha environ
- ✓ SAU des périmètres de protection : 451 ha

#### NOMBRE D'AGRICULTEURS

✓ 29 exploitations

#### CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Grandes cultures dominantes
- ✓ Cultures principales : colza, céréales d'hiver, cultures de printemps

#### QUALITÉ DE L'EAU

- ✓ Concentration en nitrates : réduction durable de 50 à 35 mg/l
- ✓ Pas de problématique phytosanitaire mais vulnérabilité du fait d'un milieu karstique

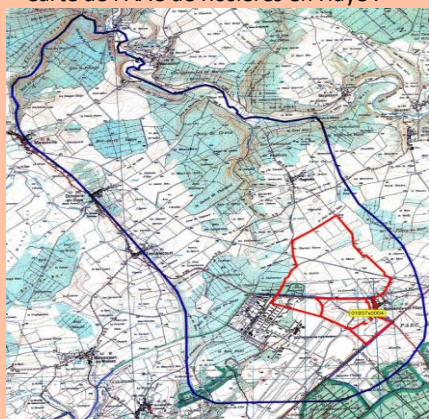
#### MASSE D'EAU

- ✓ Nappe du Dogger, aquifère discontinu fissuré karstifié
- ✓ Alimentation par infiltration des pluies efficaces, forage à 113 m de profondeur
- ✓ Production 15 600m<sup>3</sup>/an pour 248 habitants

#### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- ✓ Captage prioritaire « Grenelle » en Zone Vulnérable Directive Nitrates
- ✓ DUP avec périmètres de protection et prescriptions

Carte de l'AAC de Rosières en Haye :



#### ■ Historique de la démarche de protection du captage

**1999-2000** : début des opérations Agri-Mieux Esch Plateau de Haye et de conseil rapproché captage par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

**2005** : arrêté de DUP, établissant les périmètres de protection de captage

**2009** : classement Grenelle et étude AAC

**2011-2015** : MAET réduction d'azote et de phytos

**2016-2020** : MAEC Grandes Cultures 2

#### ■ Acteurs impliqués

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Rosières en Haye
- **Animateur de la démarche** : Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle (CDA 54) : Camille CRESPE; Président d'Agri-Mieux Esch Plateau de Haye : Bertrand BRIGNIER
- **Partenaires** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse, DDT 54, ARS, Conseil Départemental
- **Financeurs** : Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, CASDAR, Conseil Départemental

#### ■ Description de la démarche

*Une démarche progressive adaptée au cas par cas*

L'objectif de l'action est la reconquête durable de la qualité de l'eau du captage par un accompagnement technique innovant compatible avec les contraintes des agriculteurs.

L'action s'appuie par le volontariat sur l'opération Agri-Mieux Esch Plateau de Haye, et sur l'action de conseil rapproché aux niveaux global et parcellaire. Enfin des dispositifs contractuels de MAET puis MAEC système permettent à certains agriculteurs d'aller plus loin en sécurisant leurs changements de pratiques.

#### Actions agricoles

- Actions phytos : acquisitions de références par l'expérimentation (désherbage mixte, cultures associées, cultures à bas niveaux d'impacts...) et les observations dans le cadre du BSV : 3 à 5 parcelles par an. Accompagnement des agriculteurs pour la diversification des rotations, investissements dans du matériel alternatif, MAE réduction des IFT.
- Actions nitrates : caractérisation des sols pour calculer potentiels de rendement et doses d'azote, plan de fumure parcellaire annuel, développement des couverts végétaux, outils de pilotage en cours de végétation (réglette colza, JUBIL, etc.), MAET réduction de l'azote, MAEC.
- 16 agriculteurs membres d'un GIEE : « Innov toulous », porté par la CDA 54 ayant pour objectifs la réduction des phytosanitaires, le développement de la biodiversité domestique, le maintien d'un taux de matière organique dans les sols et limitation de la fertilisation azotée minérale.

#### Actions de sensibilisation et communication

- Animation de journées techniques thématiques, démonstrations matériel et outils : 2 à 3 journées par an
- Diffusion de bulletins techniques d'information : 5 à 8 bulletins par an
- Intervention Cité des Paysages « Paysage et captage » en 2017
- Interventions auprès des scolaires locaux : 4 classes CE2 au CM2 par an

Création photo : Camille Crespe

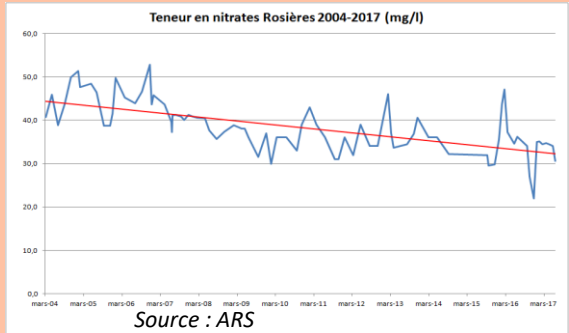


## Les Trophées de l'eau AERM 2012

Agri'Mieux est une opération collective d'appui technique en agro-environnement déployée dès les années 90 sur des zones sensibles aux pollutions. Ces opérations sont présidées par un agriculteur et animées par les Chambres d'agriculture dans le Bassin Rhin-Meuse. Le conseil rapproché utilise les connaissances issues d'Agri'Mieux pour effectuer un conseil individuel à la parcelle afin d'améliorer rapidement la qualité de l'eau, ciblé notamment sur des aires de captage.

Au printemps 2012, l'action de conseil rapproché du captage de Rosières en Haye et l'opération Agri-Mieux Esch Plateau de Haye sont sélectionnées par le jury des Trophées de l'eau pour illustrer les priorités d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Sur l'AAC de Rosières-en-Haye, à l'origine avec une qualité de l'eau dégradée, la combinaison de l'opération Agri-Mieux, de l'action de conseil rapproché captage et de Mesures Agro-environnementales ambitieuses (-40 % herbicide, -50 % autres phytos) a permis d'améliorer significativement et durablement la qualité de l'eau.



Récompensés par les Trophées de l'eau le 30 novembre 2012, les agriculteurs et leurs partenaires ont pu capitaliser sur cette reconnaissance et témoigner sur cette démarche lors de colloques et auprès du grand public.

**CONTACTS**  
 Conseiller CDA 54 : Camille CRESPE  
 03.83.93.34.92 - 06.82.82.84.93.  
[camille.crespe@meurthe-et-moselle.chambagri.fr](mailto:camille.crespe@meurthe-et-moselle.chambagri.fr)



**LIENS UTILES**  
 Pour en savoir plus, les documents sont disponibles sur :  
[www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr](http://www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr)

**BIBLIOGRAPHIE**

**Bureau d'étude THERA, 2009**, Fiche N° 54011 : Aire d'alimentation du forage communal de Rosières

**REVEST C., 2009**, PAE MAE TERRITORIALISEES, demande de financement de Mesures agro-environnementales sur le bassin d'alimentation Forage communal à Rosières en Haye.

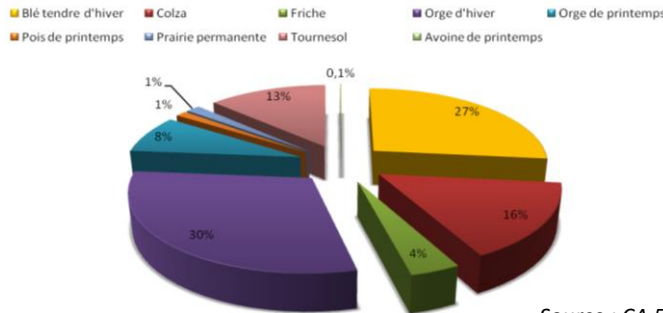
**GRAND J., 2013**, Bilan des MAET « réduction de phytosanitaires » en Meurthe-et-Moselle.

### ■ Principaux résultats

Des résultats probants sur les changements de pratiques positifs sur la qualité de l'eau :

- Animation ½ ETP depuis 1999, 1 M€ de contractualisation mobilisés à travers les MAE.
- Engagement de 5 agriculteurs en MAEC réduction de l'azote et des phytosanitaires et trois exploitations en conversion pour l'agriculture biologique sur l'aire d'alimentation du captage sur près de 610 ha
- Allongement des rotations pour rompre le cycle des adventices sur les parcelles

### Assolement 2017/2018 périmètres éloigné et rapproché



Source : CA 54

### Des changements de pratiques concrets :

- Passage de 187 à 110 kg/ha d'azote appliqué par an en moyenne pendant 5 ans
- Des réductions d'IFT : de 1,81 à 1,09 pour les herbicides ; autres phytos : de 2,87 à 1,55

### Une amélioration de la qualité de l'eau : 50 à 35 mg/l en 15 ans.

### Promotion des cultures à bas niveaux d'impacts

- Cultures nécessitant, de par ses propriétés agronomiques, un apport d'intrants moins important que certaines cultures majeures et qui par leur insertion va modifier l'ensemble des besoins de la rotation : miscanthus, chanvre, millet, sorgho, soja, luzerne, lupin...
- Impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) de façon structurelle, du fait de leur faible recours a priori aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production.
- La promotion de ces cultures s'inscrit pleinement dans les objectifs des Agrimieux et de la protection des captages dégradés :
  - Améliorer les pratiques pour reconquérir la qualité de l'eau par des actions volontaires et en collaboration avec les organismes techniques et de conseil
  - Modifier les systèmes agricoles par la concertation avec les partenaires agricoles et les acteurs du territoire

### ■ Perspectives

- Pérennisation des pratiques avec acquisition de références locales afin que ces techniques se généralisent et permettent de réduire l'utilisation des molécules à risque pour les eaux du secteur
- Promotion des outils d'aide à la décision pour optimiser les interventions de fertilisation

### ■ Facteurs de réussite

- Une dynamique positive emmenée par des agriculteurs fédérateurs innovants.
- Une évolution progressive et à différents niveaux : Agri-Mieux, conseil rapproché captage, Mesures Agro-environnementales, Plan Végétal Environnement.
- Une incitation plutôt qu'une obligation des partenaires : Agence de l'Eau Rhin Meuse, commune de Rosières, etc.
- Une action ouverte aux autres thématiques

### ■ Limites

- Une vulnérabilité de la ressource qui demeure.
- Des changements de pratiques à pérenniser : MAEC pas toujours adaptées aux systèmes d'exploitation, évolution des attentes et des soutiens à l'innovation.

Projet soutenu dans sa mise en œuvre par :



Fiche élaborée avec le soutien financier de :

